

Les appellations d'origine

Publication du Bureau international
de l'Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle



Genève
N° 16
Avril 1985



Le publication « Les appellations d'origine »
se vend au numéro

Le prix du présent numéro est de
12 francs suisses

Compte de chèques postaux OMPI: N° 12-5000, Genève
Banque: Compte OMPI N° 487 080-81 auprès du Crédit Suisse,
Genève

Administration: Bureau international
de l'ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)
34, chemin des Colombettes, case postale 18,
1211 GENÈVE 20 (Suisse) ☎ (022) 999 111 ☒ 2 23 76
Adresse télégraphique: OMPI, Genève

Les appellations d'origine

N° 16
Avril
1985

Publication du Bureau international
de l'Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

© OMPI 1985

Sommaire

	Pages
Remarques relatives à la publication « Les appellations d'origine »	2
Enregistrements	3 à 12
Statistiques pour l'année 1984	
1. Enregistrements	13
2. Enregistrements par pays d'origine	14
3. Refus par pays de provenance	15

Remarques relatives à la publication «Les appellations d'origine»

La publication «Les appellations d'origine» est éditée par le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en application de l'article 5, alinéa 2, de l'Arrangement de Lisbonne, du 31 octobre 1958, révisé à Stockholm le 14 juillet 1967, concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international, ainsi que la règle 7 du Règlement d'exécution dudit Arrangement, du 5 octobre 1976.

Chaque numéro peut comprendre l'une ou l'autre des rubriques suivantes, dont la matière est groupée selon les pays d'où proviennent les appellations d'origine:

- Enregistrements
- Refus de protection
- Suites données à des refus de protection
- Octrois de délai d'utilisation
- Modifications
- Radiations
- Rectifications

Seules peuvent être enregistrées auprès de l'OMPI, et protégées selon les dispositions de l'Arrangement de Lisbonne, les appellations d'origine des produits de pays de l'Union particulière de Lisbonne reconnues et protégées à ce titre dans le pays d'origine.

Les pays membres de l'Union particulière de Lisbonne, à la date du 1^{er} avril 1985, sont les suivants:

Algérie, Bulgarie, Burkina Faso, Congo, Cuba, France (avec les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et les territoires d'outre-mer), Gabon, Haïti, Hongrie, Israël, Italie, Mexique, Portugal, Tchécoslovaquie, Togo et Tunisie (16).

ENREGISTREMENTS

Pays requérant:

FRANCE

Administration compétente:

Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget
— Secrétariat d'État chargé du Budget et de la Consommation — Direction de la Consommation et de la Répression des Fraudes
13, rue Saint-Georges, F-75 009 PARIS (France).

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
8 février 1985 **689**

Titulaire:

Association de Défense de l'Appellation d'Origine
«Huile essentielle de lavande de Haute-Provence»

Appellation d'origine:

**Huile essentielle ou
essence de lavande de Haute-Provence**

Produit:

Huile essentielle de *Lavandula angustifolia* P. Miller

Aire de production:

Certaines communes des départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Vaucluse.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Décret du 14 décembre 1981 relatif à l'appellation d'origine «Huile essentielle de lavande de Haute-Provence».

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **690**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Crémant d'Alsace

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
Décret du 24 août 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **691**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Alsace Grand Cru

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 20 novembre 1975.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **692**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Corse

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 2 avril 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **693**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Corse — Calvi

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Haute-Corse.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 2 avril 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **694**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Corse — Coteaux du Cap Corse

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Haute-Corse.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 2 avril 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **695**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Corse — Figari

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Corse-du-Sud.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 2 avril 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **697**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Coteaux Champenois

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 21 août 1974.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **696**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Corse — Porto Vecchio

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Corse-du-Sud.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 2 avril 1976.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **698**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes du Frontonnais — Fronton

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 7 février 1975.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **699**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes du Frontonnais — Villaudric

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Haute-Garonne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 7 février 1975.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **700**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes du Roussillon

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département des Pyrénées-Orientales.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 28 mars 1977.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **701**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes du Roussillon Villages

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département des Pyrénées-Orientales.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 28 mars 1977.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **702**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

**Côtes du Roussillon Villages
 Latour de France**

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département des Pyrénées-Orientales.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 28 mars 1977.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **703**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Crémant de Loire

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de l'Indre.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 17 octobre 1975.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **704**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Rosé de Loire

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de l'Indre.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 4 septembre 1974.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **705**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Saussignac

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Dordogne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 28 avril 1982.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **706**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Vin de Savoie mousseux

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Ain.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 4 septembre 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **707**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Pétillant de Savoie

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Ain.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 4 septembre 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **709**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Cabardès

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de l'Aude.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 21 septembre 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **708**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Mousseux de Savoie Ayze

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Haute-Savoie.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 4 septembre 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **710**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Cheverny

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département du Loir-et-Cher.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 17 juillet 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **711**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes de Saint Mont

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Gers et des Landes.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 25 mars 1981.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **712**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes de Cabardès et de l'Orbiel

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de l'Aude.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 21 septembre 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **713**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Sauvignon de Saint Bris

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de l'Yonne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 20 août 1974.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **714**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes de la Malepère

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de l'Aude.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 27 janvier 1983.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **715**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Fiefs Vendéens

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Vendée.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 24 octobre 1984.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **716**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Coteaux Varois

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département du Var.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 28 juin 1984.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **717**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Côtes du Brulhois

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Arrêté du 21 novembre 1984.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **718**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Marc de Lorraine

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 28 novembre 1979.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **719**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Fine de Bordeaux

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Gironde.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 5 août 1974.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **721**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Clos de Lambrays

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Côte-d'Or.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 27 avril 1981.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **720**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Cadillac

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de la Gironde.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 10 août 1973.

Date d'enregistrement **No d'enregistrement**
18 mars 1985 **722**

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Crémant de Bourgogne

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Saône-et-Loire et du Rhône.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
 Décret du 17 octobre 1975.

Date d'enregistrement

18 mars 1985

No d'enregistrement

723

Titulaire:

Producteurs et groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

Bourgogne Irancy

Produit:

Vins

Aire de production:

Territoire délimité dans le département de l'Yonne.

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919;
Décret du 14 décembre 1977.

STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 1984

1. Enregistrements

Année	Enregistrements
1967	440
1968	59
1969	14
1970	33
1971	1
1972	7
1973	32
1974	11
1975	6
1976	44
1977	1
1978	21
1979	5
1980	7
1981	—
1982	—
1983	7
1984	—
Total	688

2. Enregistrements par pays d'origine

Pays d'origine	1967 à 1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	Total
Algérie	—	—	—	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	20	—	20	1	7	—	—	—	—	48
Burkina Faso	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18
France	409	—	3	7	2	2	2	1	—	3	—	—	—	4	—	433
Gabon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	19	—	—	3	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24
Israël	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Italie	22	—	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	25
Mexique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Portugal	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	4
Tchécoslovaquie	77	1	1	2	1	2	22	—	—	1	—	—	—	1	—	108
Togo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Total	546	1	7	32	11	6	44	1	21	5	7	—	—	7	—	688

3. Refus par pays de provenance¹

Pays d'origine	1967 à 1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	Total
Algérie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Burkina Faso	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11
France	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Gabon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	5	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Hongrie	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Israël	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16
Italie	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Mexique	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35
Portugal	1	—	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
Tchécoslovaquie	7	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	9
Togo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	84	—	—	—	2	1	1	—	1	—	—	1	—	—	—	90

¹ Au cours de ces années, le Bureau international a reçu 30 communications annulant une première décision de refus; ces communications ne sont pas comprises dans le tableau ci-dessus.